

Issy-les-Moulineaux, le 19 février 2019

Marché de l'eau et de l'assainissement de Nîmes Métropole

SAUR SOUHAITE ENGAGER UNE ACTION AU FOND DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF CONTRE LA PROCEDURE D'ATTRIBUTION DU CONTRAT

Dans sa décision du 19 février, le tribunal administratif de Nîmes n'a pas retenu les arguments de Saur visant à invalider en référés la procédure d'attribution du contrat d'eau et d'assainissement de Nîmes Métropole.

Saur prend acte de cette première décision du tribunal administratif et confirme son intention d'engager cette fois une action au fond.

A propos de Saur : acteur de la gestion des services de l'eau, Saur accompagne les collectivités locales et les industriels dans leurs projets d'aménagements liés à l'eau (ingénierie, travaux, exploitation). A l'international, Saur est présent en Arabie saoudite, Ecosse, Espagne, Pologne. Chiffres clés 2017 (hors activité propreté) : 1,29 milliard € de chiffre d'affaires net, 7 000 collectivités sous contrat, 9 000 collaborateurs et 12 millions d'habitants desservis en France et à travers le monde. Plus d'informations : www.saur.com

Contact presse : Saur - Christophe Piednoël - 06 07 35 06 12 - christophe.piednoel@saur.com

Saur

Siège Social : 11, chemin de Bretagne - 92130 Issy-les-Moulineaux - www.saur.com
Saur - SAS au capital de 101 529 000 € - 339 379 984 R.C.S. Nanterre - TVA intracommunautaire : FR 28 339 379 984



Suivez-nous sur twitter
[@GroupeSaur](https://twitter.com/GroupeSaur)